

coût. Les membres du Comité pourraient prendre ces chiffres par écrit et faire eux-mêmes le calcul.

J'ai fait remarquer que, dans les cas où l'on a à sa disposition un débit régularisé, les usines de production d'énergie sont généralement en aval et seraient très souvent arrêtées par suite du manque d'eau, ce qui ne serait pas une économie. Le fait que les usines génératrices en aval sont fermées ne constitue pas une économie, car la plus grande partie des frais d'exploitation de ces usines se compose de salaires et d'autres dépenses constantes. Ce sont des frais fixes. Ils continuent de courir même si l'usine est arrêtée.

Le moyen de faire face à cette situation aux époques de bas niveau de l'eau, si l'on n'a pas un débit régularisé, est d'avoir recours à la vapeur.

Afin de produire la charge requise, c'est donc l'équivalent du coût de la vapeur que les compagnies d'énergie électrique doivent déboursier. Le coût de la vapeur indique la valeur de l'eau qui est fournie par les bassins d'emmagasinage. J'ai fait remarquer que, d'après les statistiques les plus récentes et les plus dignes de foi, qui nous viennent du bassin, où se trouvent les usines à vapeur de haute pression les plus nouvelles et les plus modernes, la meilleure de ces usines étant située au niveau de la mer et fonctionnant à sa charge minimum, l'énergie ainsi produite coûtera $5\frac{1}{2}$ mills le kw.h. livrée aux fils omnibus. Si cette usine était située à un endroit moins propice du bassin, le coût pourrait s'élever à 6 mills.

Ces usines sont employées pour maintenir le débit des charges, quand il faut des charges puissantes. Si, dans l'entre-temps, elles ne sont pas utilisées, le coût de la production peut s'élever à 8 mills. Je disais donc que, si l'on prend la moyenne de la production maximum de l'énergie au moyen de la vapeur, on arriverait à 7 mills, ce qui est très raisonnable. Il y a très peu d'usines dans le bassin qui peuvent rivaliser actuellement avec ces prix.

Or, si je me rappelle bien, la production d'un million d'acres-pied à une hauteur de chute de 1,000 pieds était de .87 milliards de kw.h. En multipliant .87 par 7, on obtient un peu plus de 6 mills comme coût annuel pour l'unité en question.

Permettez-moi de faire un petit calcul mental. Prenez les 3 millions d'acres-pied, ce qui est à peu près le volume d'eau du projet en question. Multipliez ce volume par 3. Or, vous n'avez pas plus de 1,000 pieds de hauteur de chute. Je crois que le chiffre actuel est 872 et qu'il s'élèvera éventuellement jusqu'à 1,130. Mais servons-nous actuellement de 872 que nous multiplions par .87. Cela nous donne la valeur de l'énergie qu'on peut produire sans aucune dépense appréciable en laissant simplement couler cette eau en aval. Cette valeur s'élève à plusieurs millions de dollars.

Les frais afférents à cette entreprise comprennent le coût de la construction du barrage et de la régularisation du débit des eaux ainsi que le coût de l'emmagasinage imputable à cette région et autres dépenses connexes. Comme on le voit, la valeur totale de l'énergie produite n'est pas un bénéfice net.

Comme je l'ai mentionné, nous avons de bons amis au sud de la frontière et nous essayons de conclure avec eux un marché avantageux. Or, pour qu'un marché soit avantageux, il faut que les deux parties en bénéficient. Je suis d'avis que nous ne pouvons pas raisonnablement demander le plein prix pour les avantages que nous fournissons. Il faudrait accorder un certain escompte. En Je ne voudrais pas me hasarder à préciser le montant de cet escompte. En tous cas, quel qu'il soit, c'est un profit net pour la compagnie d'énergie et vous voyez par là l'importance énorme de ces avantages d'aval.